

**DECLARATION DE LA MODIFICATION  
D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT DU REGIME DE LA DECLARATION N° 15272\*1  
Article R512-54-II du code de l'environnement**

**1- DECLARANT**

**Personne morale**       **Personne physique** :     Madame     Monsieur

Nom

Raison sociale ou nom et prénoms pour une personne physique

Forme juridique     N° SIRET

Pour une personne morale

Le cas échéant

Adresse

N° et voie ou lieu-dit

Complément d'adresse

Code postal

Commune

Pays, si le déclarant réside à l'étranger

Province ou région étrangère

Téléphone  Portable  Fax  (facultatif)

Courriel

**Signataire de la déclaration** (pour une personne morale)

Nom  Prénoms

Qualité

**2- INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT L'INSTALLATION**

N° SIRET

Enseigne ou nom usuel du site

**Adresse de l'installation** :  identique à celle du déclarant (mentionnée ci-dessus)

Si différente :

N° et voie ou lieu-dit

Complément d'adresse

Code postal

Commune

Téléphone  Portable  Fax  (facultatif)

Courriel

**Description générale du projet de modification de l'installation :**

Élevage de vaches laitières

**Sur le site de l'installation, le déclarant exploite déjà au moins :**

- une installation classée relevant du régime d'autorisation :  Oui  Non

Si oui, le projet est considéré réglementairement comme une modification de l'autorisation (article R512-33-II du code de l'environnement) et il sera soumis à l'avis de l'inspection des installations classées. Joindre une note précisant l'interaction ("connexité") de la modification avec les installations existantes

- une installation classée relevant du régime d'enregistrement :  Oui  Non

### 3- IMPLANTATION DE L'INSTALLATION

La modification concerne l'implantation de l'installation  
(modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux...)

Oui  Non

Si oui, le déclarant **peut** joindre à la déclaration les plans suivants :

- **Un plan d'ensemble à jour** accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation **et du projet de modification**. En fonction de l'impact de cette modification, ce plan peut notamment préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés...
- **Un plan de situation du cadastre actualisé** dans un rayon de 100 m autour de l'installation, notamment si le projet de modification impacte l'emprise du site ou le voisinage.

Préciser les modifications apportées concernant l'implantation de l'installation :

Suite à un incendie qui a détruit une stabulation et des hangars de stockages, les exploitants ont choisi de reconstruire les ouvrages. Les assurances ont acceptées à condition de séparer les bâtiments.



## 5 – MODES D'EXPLOITATION

La modification concerne les modes d'exploitation de l'installation  
(évolution des procédés, des rejets, de la gestion des déchets...)

Oui  Non

Si oui, préciser les modifications apportées aux modes d'exploitation :

## 6 – PRESCRIPTIONS APPLICABLES

Demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :  
Si oui, joindre votre demande de modification.

Oui  Non

## 7 – AUTRES MODIFICATIONS

Descriptions éventuelles d'autres modifications :

Fait à

le

Signature du déclarant

**DECLARATION DE LA MODIFICATION D'UNE INSTALLATION CLASSEE  
RELEVANT DU REGIME DE LA DECLARATION**  
Article R512-54-II du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

<input type="text" value="GAEC VIVION"/>	
<input type="text" value="LA PETITE TROCHE"/>	
<input type="text"/>	
<input type="text" value="49360"/>	<input type="text" value="LES CERQUEUX"/>

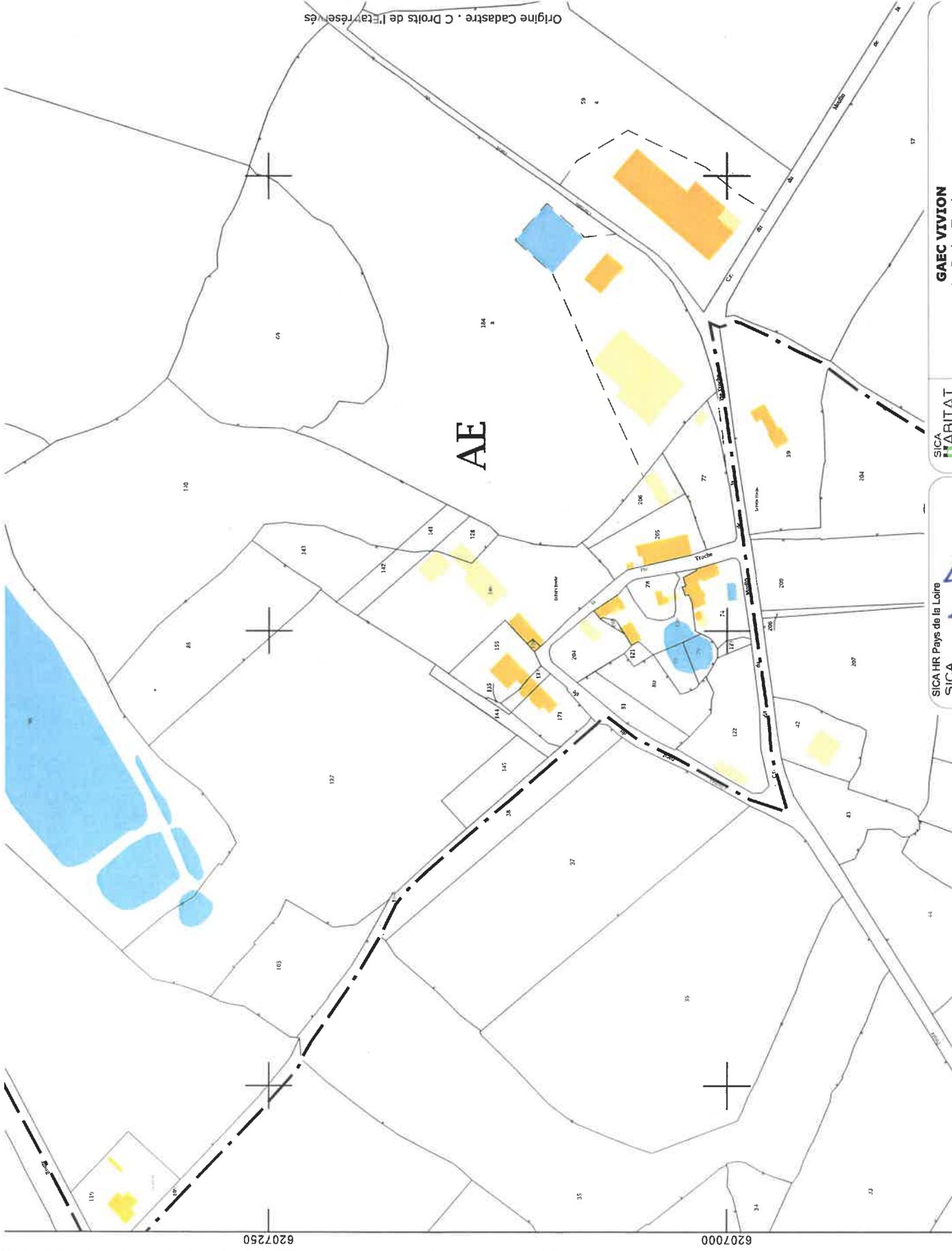
Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation : .....   
*Rappel réglementaire : si oui, le projet est considéré réglementairement comme une modification de l'autorisation existante (article R512-33-II du code de l'environnement) et il sera soumis à l'avis de l'inspection des installations classées. Une note précisant l'interaction de la modification avec les installations existantes a été jointe à la déclaration.*
- une installation classée relevant du régime d'enregistrement : .....

Demande de modification de certaines prescriptions applicables : .....   
*Rappel réglementaire : si oui, cette demande sera soumise à l'avis de l'autorité administrative qui statue par arrêté (article R512-52 du code de l'environnement). L'absence de réponse dans un délai de 3 mois à partir de la réception du dossier et des éventuels compléments vaut refus (décret n° 2014-1273 du 30 octobre 2014).*







6207250 6207000

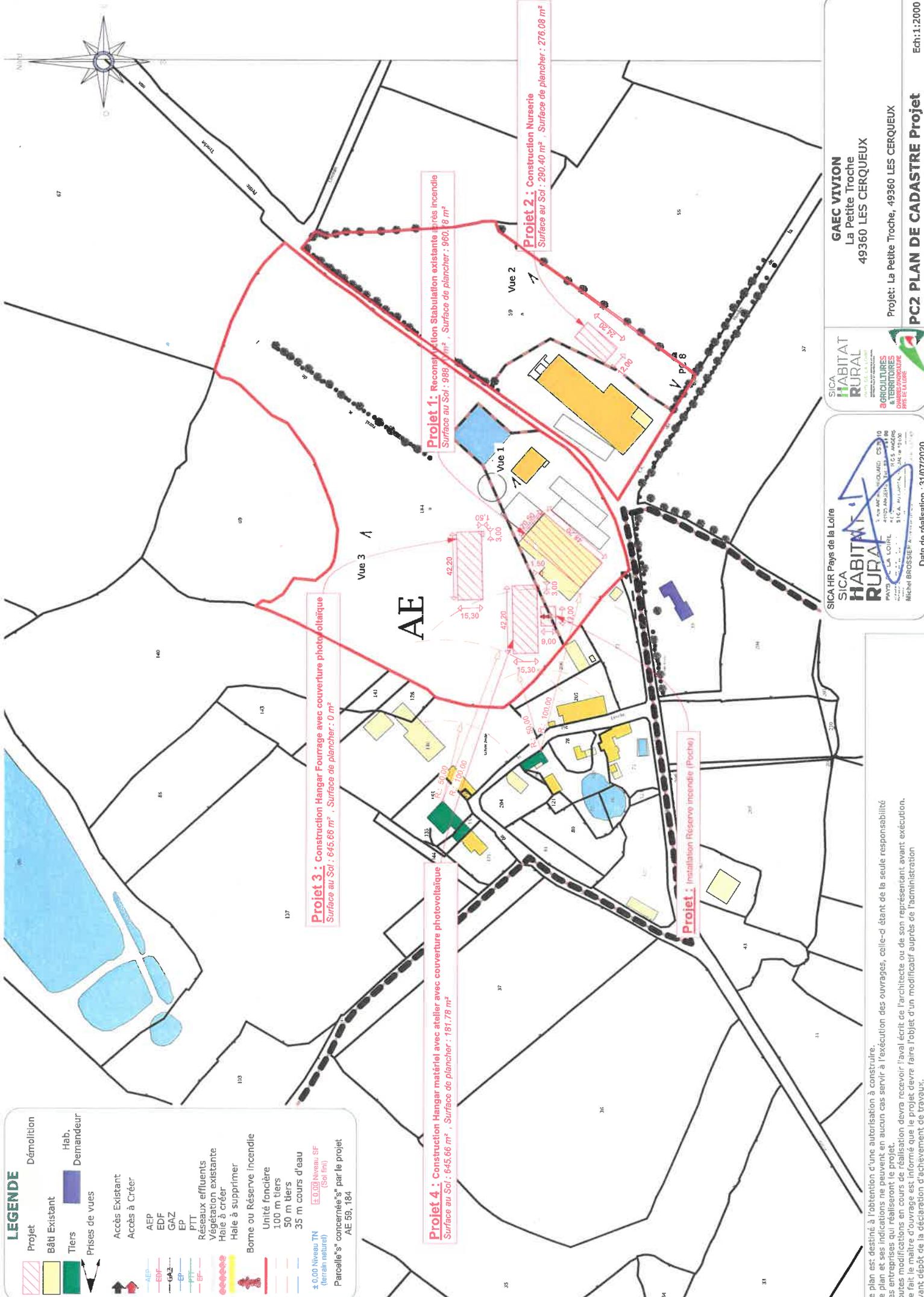
<p>00</p> <p>00</p> <p>020</p> <p>s)</p> <p>ation : RGF93CC47</p> <p>t extrait est géré par le</p> <p>er suivant :</p> <p>- Cholet</p> <p>19300</p> <p>x 02 41 49 58 87</p> <p>ances.gouv.fr</p>	<p>00</p> <p>00</p> <p>020</p> <p>s)</p> <p>ation : RGF93CC47</p> <p>t extrait est géré par le</p> <p>er suivant :</p> <p>- Cholet</p> <p>19300</p> <p>x 02 41 49 58 87</p> <p>ances.gouv.fr</p>
--	--

Ce plan est destiné à l'obtention d'une autorisation à construire.  
 Ce plan et ses indications ne peuvent en aucun cas servir à l'exécution des ouvrages, celle-ci étant de la seule responsabilité  
 des entreprises qui réaliseront le projet.  
 Toutes modifications en cours de réalisation devra recevoir l'aval écrit de l'architecte ou de son représentant avant exécution.  
 De fait le maître d'ouvrage est informé que le projet devra faire l'objet d'un modificatif auprès de l'administration  
 avant dépôt de la déclaration d'achèvement de travaux.

SICA HR Pays de la Loire  
**HABITAT RURAL**  
 Pays de la Loire  
 4 rue des Toulours  
 49100 Cholet  
 Michel BROSSIER  
 Date de réalisation : 31/07/2020

SICA **HABITAT RURAL**  
 8 SOCIÉTÉS  
 6 TERRITOIRES  
 CHAMBRÉZÉ-VALE  
 PAYS DE LA LOIRE

**GAEC VIVION**  
 La Petite Troche  
 49360 LES CERQUEUX  
 Projet: La Petite Troche, 49360 LES CERQUEUX



### LEGENDE

	Projet		Démolition
	Bâti Existant		Hab. Demandeur
	Tiers		Prises de vues
	Accès Existant		Accès à Créer
	AEP		EDF
	EDF		GAZ
	EP		PTT
	EP		EF
	Réseaux effluents		Végétation existante
	Halle à créer		Halle à supprimer
	Borne ou Réserve incendie		Unité foncière
	100 m tiers		50 m tiers
	35 m cours d'eau		±0,00 Niveau TN (terrain naturel)
	±0,00 Niveau SF (Sol fin)		Parcelle "s" concernée "s" par le projet

AE 89, 184

**Projet 3 :** Construction Hangar Fourrage avec couverture photovoltaïque  
Surface au Sol : 645,66 m<sup>2</sup> - Surface de plancher : 0 m<sup>2</sup>

**Projet 4 :** Construction Hangar matériel avec atelier avec couverture photovoltaïque  
Surface au Sol : 645,66 m<sup>2</sup> - Surface de plancher : 181,78 m<sup>2</sup>

**Projet 1 :** Recons/ction Stabilisation existante après incendie  
Surface au Sol : 989 m<sup>2</sup> - Surface de plancher : 980,8 m<sup>2</sup>

**Projet 2 :** Construction Nurserie  
Surface au Sol : 290,40 m<sup>2</sup> - Surface de plancher : 276,08 m<sup>2</sup>

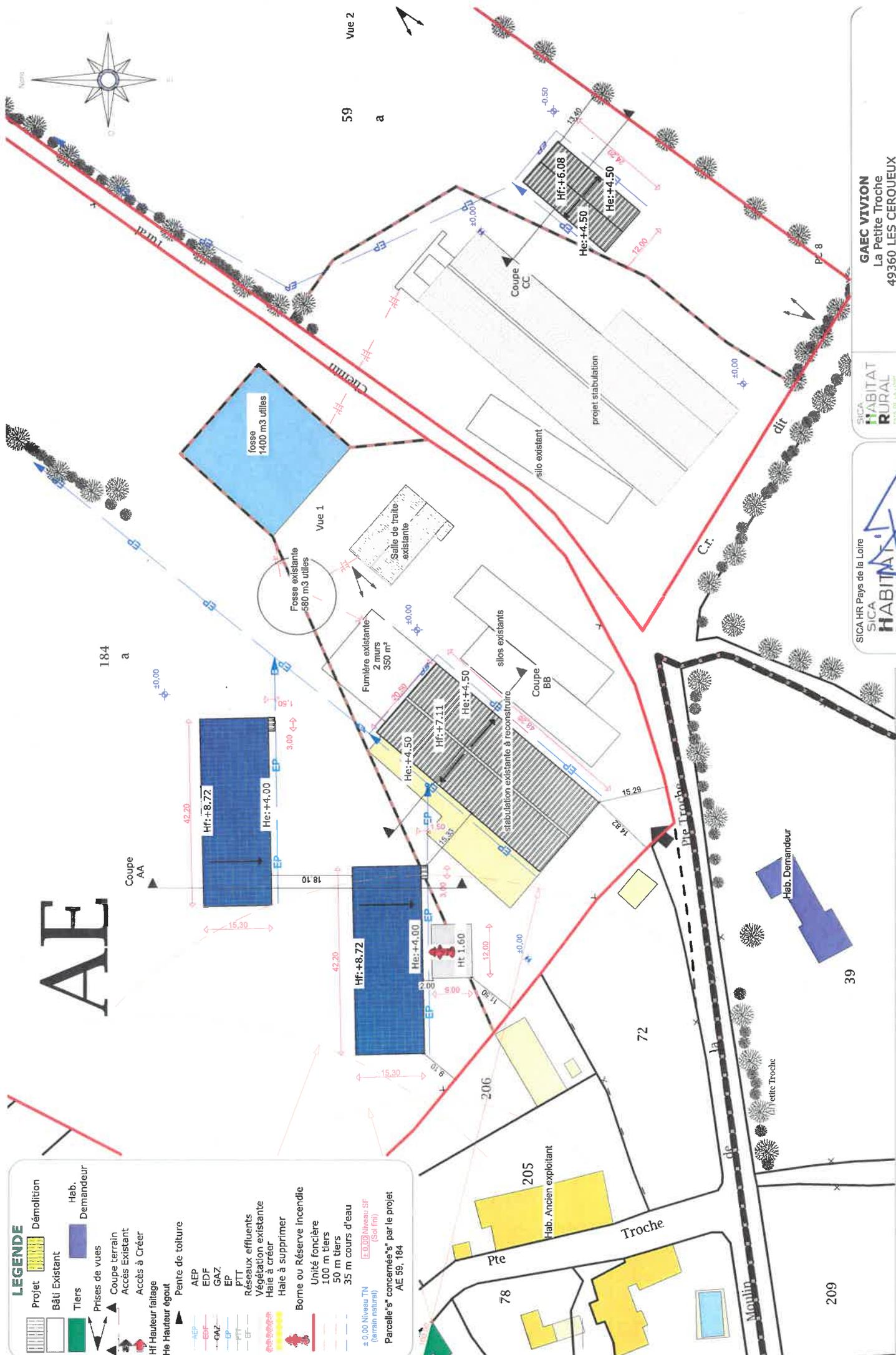
**Projet 1 :** Installation Réserve incendie (Poches)

SICA HR Pays de la Loire  
**SICA HABITAT RURAL**  
3, rue ANNE D'AUDENOT, CS 2110  
PARC LA LOIRE - 41 CLOUARD - 41150 ANDRES  
SICA HABITAT RURAL  
Michel BROSSE\* Architecte DPLG  
Date de réalisation : 31/07/2020

SICA HABITAT RURAL  
AGRICULTURES & TERRITOIRES  
COMBES D'AVOUILLE  
PROTEC NATURE

**GAEC VIVION**  
La Petite Troche  
49360 LES CERQUEUX  
Projet: La Petite Troche, 49360 LES CERQUEUX  
**PC2 PLAN DE CADASTRE Projet**

Ce plan est destiné à l'obtention d'une autorisation à construire.  
Ce plan et ses indications ne peuvent en aucun cas servir à l'exécution des ouvrages, celle-ci étant de la seule responsabilité des entreprises qui réaliseront le projet.  
Toutes modifications en cours de réalisation devra recevoir l'aval écrit de l'architecte ou de son représentant avant exécution.  
De fait le maître d'ouvrage est informé que le projet devra faire l'objet d'un modificatif auprès de l'administration avant dépôt de la déclaration d'achèvement de travaux.



### LEGENDE

	Projet		Démolition
	Bâti Existant		Hab. Demandeur
	Tiers		
	Prises de vues		
	Coupe terrain		
	Accès Existant		
	Accès à Créer		
	Hf Hauteur faitage		
	He Hauteur égout		
	Pente de toiture		
	AEP		
	EDF		
	GAZ		
	EP		
	P.T.T		
	EP		
	Réseaux effluents		
	Végétation existante		
	Haie à créer		
	Haie à supprimer		
	Borne ou Réserve incendie		
	Unité foncière		
	100 m tiers		
	35 m cours d'eau		
	± 0.00 Niveau TN (terrain naturel)		± 0.00 Niveau SF (Sol fini)

Parcelle(s) concernée(s) par le projet  
AE 85, 184

Ce plan est destiné à l'obtention d'une autorisation à construire.  
 Ce plan et ses indications ne peuvent en aucun cas servir à l'exécution des ouvrages, celle-ci étant de la seule responsabilité des entreprises qui réaliseront le projet.  
 Toutes modifications en cours de réalisation devra recevoir l'aval écrit de l'architecte ou de son représentant avant exécution.  
 De fait le maître d'ouvrage est informé que le projet devra faire l'objet d'un modificatif auprès de l'administration avant dépôt de la déclaration d'achèvement de travaux.

SICA HR Pays de la Loire  
**HABITAT RURAL**  
 PARTENAIRES DE LA LOIRE  
 MICHEL BRÔSSEUR ARCHITECTE  
 11 rue de la République  
 49100 SAINTE-FLAURENCE  
 02 41 22 12 12  
 02 41 22 12 12  
 02 41 22 12 12

**HABITAT RURAL**  
 35 ANS D'EXPÉRIENCE  
 EN FAVORISANT  
 L'ÉQUITÉ TERRITORIALE  
 ET LA DURABILITÉ

**GAEC VIVTON**  
 La Petite Troche  
 49360 LES CERQUEUX

Projet: La Petite Troche, 49360 LES CERQUEUX

**PC2 PLAN DE MASSE Projet**

Ech: 1:750

Date de réalisation : 31/07/2020

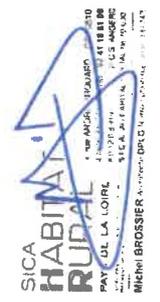
**LEGENDE**



± 0,00 Niveau TN  
(terrain naturel)

± 0,00 Niveau SF  
(Sol fin)

17,37



Ce plan est destiné à l'obtention d'une autorisation à construire.  
Ce plan et ses indications ne peuvent en aucun cas servir à l'exécution des ouvrages, celle-ci étant de la seule responsabilité des entreprises qui réaliseront le projet.  
Toutes modifications en cours de réalisation devra recevoir l'aval écrit de l'architecte ou de son représentant avant exécution.  
De fait le maître d'ouvrage est informé que le projet devra faire l'objet d'un modificatif auprès de l'administration avant dépôt de la déclaration d'achèvement de travaux.

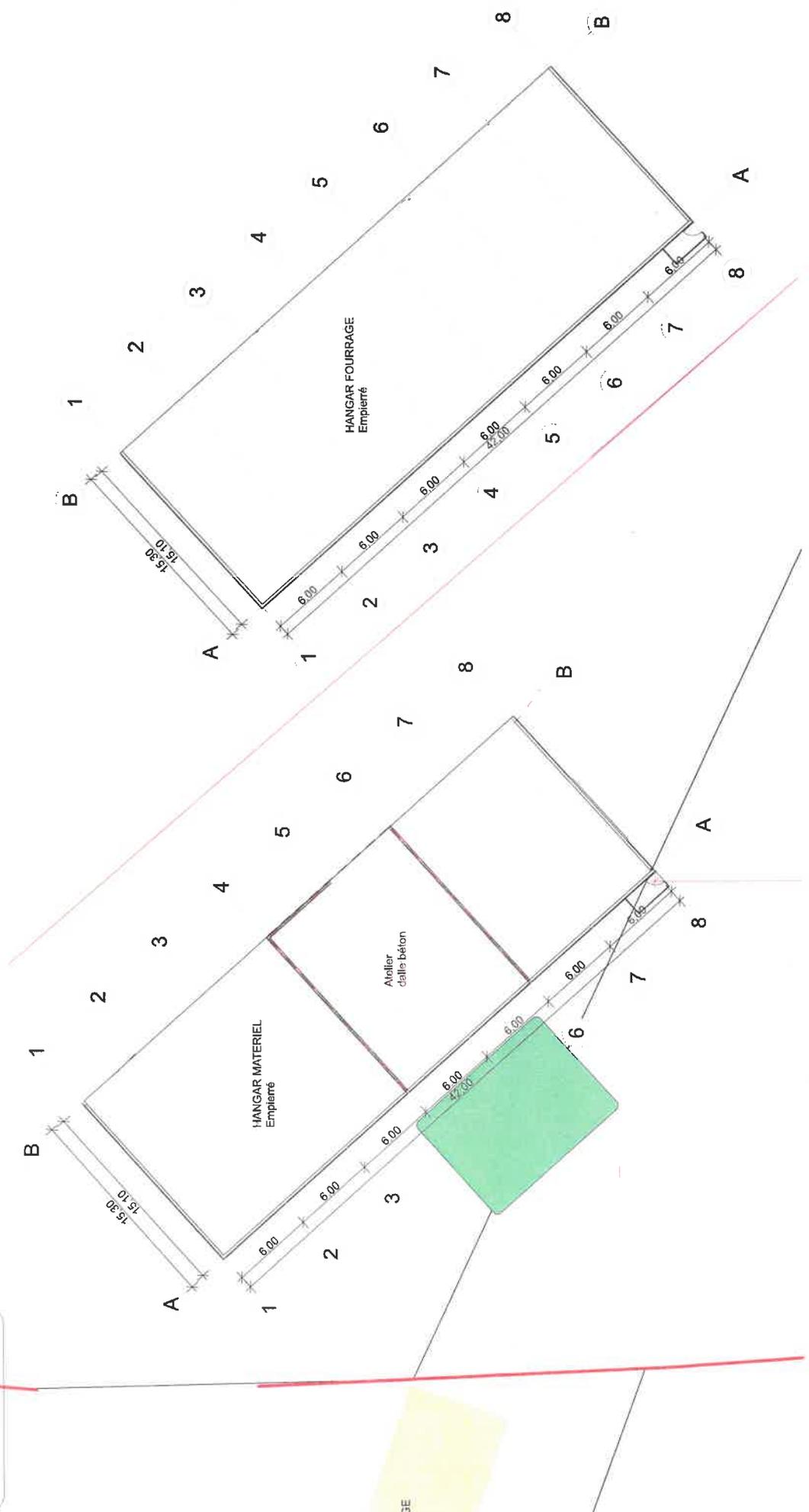


**LEGENDE**

☐ Projet

± 0,00 Niveau TN (terrain naturel)

± 0,00 Niveau SF (Sol fin)



Date de réalisation : 31/07/2020

**GAEIC VIVION**  
La Petite Troche  
49360 LES CERQUEUX

**Projet: La Petite Troche 49360 LES CERQUEUX**

**VUE EN PLAN Projet 3 & 4**

Ech:1:300



Ce plan est destiné à l'obtention d'une autorisation à construire.  
Ce plan et ses indications ne peuvent en aucun cas servir à l'exécution des ouvrages, celle-ci étant de la seule responsabilité des entreprises qui réaliseront le projet.  
Toutes modifications en cours de réalisation devra recevoir l'aval écrit de l'architecte ou de son représentant avant exécution.  
Ce fait le maître d'ouvrage est informé que le projet devra faire l'objet d'un modificatif auprès de l'administration avant dépôt de la déclaration d'achèvement de travaux.

